

Qualité de l'eau distribuée au cours de l'année 2021 Dans la commune de LAMENTIN

Ce bulletin d'information annuel joint à votre facture d'eau vous permettra, comme l'exige la réglementation, d'être informé de la synthèse des résultats du contrôle de la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine et distribuée par le réseau public en 2021.

Organisation administrative de la distribution

La commune du Lamentin est alimentée à partir des captages de Bras David Inra et Grand Rivière Irrigation dont l'eau est traitée par la station de Prise d'eau Lamentin. L'eau est ensuite répartie au sein de l'unité de distribution du Lamentin.

La communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre qui avait la compétence eau potable du 01/01/2014 au 31/08/2021 pour la commune du Lamentin ; puis le SMGEAG, qui a cette compétence depuis le 01/09/2021, ont confié la gestion des installations de production et de distribution d'eau sur le Lamentin à la société Eaux Nodis.

Contrôle sanitaire et bilan général de la qualité de l'eau

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau est exercé par les services de l'Agence de Santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy conformément au Code de la Santé Publique. En 2021, il a représenté 1465 prélèvements répartis sur toute la Guadeloupe et les îles du Nord.

En 2021, ces contrôles ont conduit à réaliser pour la commune du Lamentin : 5 prélèvements au captage, 5 prélèvements à la station de traitement et 24 en distribution.

Les résultats de ces analyses sont disponibles en temps réel sur le site : <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau> et par affichage en mairie.

En cas de résultats d'analyses non conformes, la Personne Responsable de la Production et de la Distribution de l'Eau est informée et doit prendre des dispositions correctives.

Qualité de l'eau distribuée en 2021

Microbiologie

La qualité microbiologique de l'eau est évaluée par la recherche de micro-organismes révélateurs d'une contamination du réseau.

L'eau du réseau public a fait l'objet de 23 prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques en 2021. 100 % des prélèvements étaient conformes aux limites de qualité.

Chlore

Le chlore est utilisé pour la désinfection de l'eau. Dans les conditions normales d'exploitation et au-delà de 0,1 mg/l, il permet de lutter contre les pollutions d'origine microbiologique. Toutefois un excès de chlore peut favoriser l'apparition de mauvais goût ou d'odeurs. En 2021, l'eau du réseau a fait l'objet de 23 mesures de chlore : la teneur moyenne était de 0,55 mg/l au Lamentin.

Dureté

Le titre hydrotimétrique (TH) est un paramètre qui permet d'apprécier le pouvoir entartrant de l'eau. Il dépend essentiellement des concentrations en calcium et magnésium de l'eau.

On considère qu'une eau est douce en dessous de 10°F de TH et qu'elle est très calcaire au-dessus de 30°F. L'eau distribuée en 2021 a présenté une moyenne de 1,99°F : il s'agit d'une eau douce, faiblement minéralisée qui présente un bon pouvoir moussant, n'entartrant pas les appareils ménagers mais qui peut, dans certaines conditions, se révéler corrosive vis à vis des canalisations.

Turbidité

La turbidité de l'eau a pour origine la présence de matières en suspension qui lui donnent un aspect trouble. Au cours de l'année 2021, sur les 24 mesures de turbidité effectuées 100 % étaient conformes aux normes.

Pesticides

Les pesticides sont des produits utilisés pour lutter contre des organismes animaux et végétaux considérés comme nuisibles. La présence de ces substances dans les eaux résulte d'une utilisation excessive ou mal maîtrisée. En 2021, 2 prélèvements ont été effectués à la sortie de station de Prise d'eau Lamentin aucune non-conformité pesticide(s) n'a été détectée.

Conclusion : Eau de bonne qualité.